

Un casque pour ne pas perdre la tête



Un neurochirurgien axonais lance un casque original. Grâce à sa forme, il répartit le choc dans les zones les plus résistantes de la tête. Cet instrument de protection peut être utilisé pour des activités cyclistes ou nautiques.

Catalin Obreja veut réunir les innovations de la recherche médicale et de l'industrie pour la conception du casque lancé sur le marché. « LA lésion cérébrale ne se répare pas. Après l'impact, il y a, hélas, peu de chose que l'on peut faire médicalement et efficacement » juge le Dr Catalin Obreja.

Ce neurochirurgien, âgé de 39 ans, est originaire comme son épouse cardiologue dans l'Aisne, de Roumanie. Il vit en France depuis quatorze ans. Depuis quelques semaines, cet homme particulièrement obstiné, lance de Saint-Quentin un nouveau type de casque conçu par ses soins. Il permet les activités cyclistes, de roller, de skate, mais aussi sur l'eau. Le concept de ce casque est breveté en France mais aussi à l'international. L'instrument de protection est réalisé dans un alliage spécial. C'est du polycarbonate et des fibres de carbone.

Le chef d'entreprise l'assure : son casque fabriqué en partie à Chauny mais aussi en Bretagne, dans le centre de la France, dans le Nord, réussit particulièrement bien à compenser l'effet d'un choc. Un impact est ainsi orienté vers les zones les plus résistantes du crâne afin de protéger les plus fragiles. « Ce casque est comme un deuxième os. C'est une première mondiale. Il est adapté à l'anatomie de la tête. » insiste Catalin Obreja, lauréat en 2001 de l'agence nationale de valorisation de la recherche.

Une première étape

Sa société dont le capital s'élève à 150.000 euros a été créée la même année. Elle s'appelle NTCP et son sigle signifie tout simplement « nouveau type de casque ». Accueillie à l'espace Créatis à Saint-Quentin, l'entreprise ne dispose pour l'instant que d'un unique employé, son créateur. Catalin Obreja a lancé la commercialisation sur internet avec le site www.bios-pro.com mais aussi chez des revendeurs comme le groupe Printemps. Un casque bicolore est vendu près de 135 euros, une mono couleur, aux alentours de 100 euros.

Satisfait de cette première étape, il multiplie les contacts à l'export. Dans quelques jours, une course internationale de VTT se tient au Japon et des concurrents vont porter le nouveau casque axonais.

Son concepteur affirme n'avoir jamais oublié les patients qu'il a jadis opérés à Angers, Paris ou Lille. « Je suis aujourd'hui dans le domaine préventif. J'arriverai à sauver autant de vies qu'auparavant, sinon plus » assure-t-il. Si les commandes se développent d'une façon particulièrement favorable, le créateur d'entreprise souhaite gérer lui-même l'assemblage de son casque, pour l'instant assuré par des sous-traitants. « Nous embaucherons en nous adaptant aux besoins ».

Thierry de Lestang-Parade